

ch. d'Entre-Bois 13 b
1018 Lausanne

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA COMMISSION D'ETABLISSEMENT

DU LUNDI 23 mai 2016

Parents : M. Almirall, M. Hautle, M. Krieger, Mme Delay Groulx,
Professionnels : M. Olivier, Mme Gonin, M. Duque Castrillon, Mme Dominique Rod,
Mme Sophie Riesen, Mme Michela Ianni, M. Delaquis Christian
Autorités politiques : Mme Knecht,
Organisations : Mme Paillard, Mme Pedraza Séverine (Centre culturel de Bellevaux)
Excusés : Mme Busz, Mme Bovay, M. Losego

La séance est ouverte à 19h30.

Monsieur Hautle souligne la présence de Madame Séverine Pedraza représentant le centre culturel de Bellevaux, qui rejoint la commission d'établissement de C.F. Ramuz. Un tour de table est organisé afin de se présenter à elle.

Il semble que certains membres n'aient pas reçu les documents. Madame Gonin vérifiera les adresses des membres avec la ville de Lausanne et fera, si nécessaire, les modifications.

Mme Delay, souligne sa volonté de continuer à faire partir de la commission, même, si pour des raisons organisationnelles elle n'a pu être présente à la dernière assemblée.

Madame Gerardi, doyenne de l'établissement (Rouvraie) est présente spécifiquement pour le point 7.

Enfin Monsieur Hautle, remercie Madame Riesen pour l'apéritif, et lui souhaite un joyeux anniversaire.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le point 4 est enlevé de l'ordre du jour, le représentant de la maison des jeunes ayant eu un empêchement, il n'a pas pu assister à cette séance.

L'ordre du jour est accepté moyennant cette modification.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2016.

Le procès-verbal ne souffrant aucun commentaire et/ou modification, celui-ci est accepté.

3. Centre culturel de Bellevaux – accueil d'un représentant et présentation du centre

Madame Pedraza nous présente le centre culturel de Bellevaux. Celui-ci existe depuis 60 ans dans le quartier. Il touche toutes les populations que ça soit les jeunes, les moins jeunes, les personnes âgées, les familles. Il est libre de toute inscription préalable et aucune cotisation n'est perçue pour en faire partie. Madame Pedraza précise que ce n'est pas le centre qui amène les

idées mais plutôt une concertation entre les habitants du quartier qui permet de réaliser un programme trimestriel, qui n'est pas figé. Elle souligne l'importance des réseaux afin de permettre une plus grande efficacité. Pendant les vacances scolaires, le centre culturel de Bellevaux organise un centre aéré (sur inscription) durant trois semaines et le reste du temps des manifestations ludiques sont proposées à la « place du Soleil ».

Ce centre fait partie d'une fondation, la fondation pour l'animation sociale et culturelle qui comporte 16 centres en activité. Le centre de Bellevaux étant assez vétuste pour permettre un accueil optimal des participants, les sorties sont privilégiées par les animateurs. La fréquentation dépend de plusieurs facteurs qui peuvent être les autres manifestations présentes à Lausanne, la météo, l'âge etc. La moyenne de fréquentation est de 15 à 40 personnes selon les périodes de l'année. Les parents ne sont pas forcément très participatifs puisque, à ce jour, seuls 3 parents s'investissent dans ce centre.

4. MD J'ump (programme de la Maison des jeunes à Lausanne) – accueil d'un représentant et présentation de la structure

Ce point ne sera pas traité en l'absence du représentant.

5. Election du Président et du Vice-Présient

Monsieur Hautle (Président) confirme son départ de la commission d'établissement à la fin de l'année scolaire. Monsieur Almirall (Vice-Président), étant dans l'expectative quant à un éventuel déménagement pour raisons professionnelles, ne souhaite pas reconduire son mandat. Personne ne se présentant pour repourvoir ces deux postes, Monsieur Almirall officiera ad'interim en tant que Vice-Président mais il précise qu'il pourrait devoir quitter la commission à tout moment. Madame Gonin prendra contact avec la ville de Lausanne afin de savoir comment la commission peut continuer d'exercer son mandat sans Président et sans vice-Président. D'autre part, Mesdames Riesen et Ianni ne reconduiront pas un nouveau mandat. Madame Rod, quant à elle quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire pour prendre sa retraite et remet donc son mandat. Monsieur Delaquis, quittant lui aussi l'établissement en fait de même. Monsieur Olivier va faire un appel auprès des professionnels de l'établissement afin de trouver de nouveaux membres. Madame Gonin, au vu des départs nombreux continue à officier en tant que secrétaire de la commission mais ne pense pas aller jusqu'au bout du futur mandat.

6. Passerelle sur la Louve – Point de situation

Mme Knecht informe du fait que le conseil communal a renvoyé le projet en commission. La prochaine étape sera la délibération du Conseil communal sur ce postulat. Il suivra ou non les recommandations de la commission. Le projet semble se heurter à différentes difficultés liées à la préservation de la zone forestière dépendant pour une large partie de décisions cantonales et non pas communales. Il existe néanmoins un projet de passerelle du côté du dépôt TL qui, peut-être, pourrait diminuer un peu le temps de trajet. Une amélioration du chemin piétonnier actuel pourrait aussi améliorer cette problématique si cela s'avère possible. Monsieur Hautle confirme que le but premier est de diminuer le temps de déplacement des élèves entre Entre-Bois et Vieux-Moulin, mais également créer un lien entre les deux quartiers se situant chacun d'un côté de la « vallée » et de conjuguer le passage rapide entre ces deux quartiers avec la mobilité douce recherchée par la ville de Lausanne.

Madame Knecht confirme que le postulat concerne bien la préoccupation du temps de trajet que le rapprochement des 2 quartiers mais que concernant le rapprochement des quartiers les pistes privilégiées sont celles qui impacteraient plutôt les extrémités de la forêt soit les environs du dépôt TL et prolongation de la passerelle Maillefer.

Madame Pedraza informe que la société Urbaplan (spécialiste en urbanisme participatif) fête ses 50 ans et que dans ce cadre, elle va organiser sur le terrain en question une visite avec les habitants des deux quartiers concernés afin de leur demander ce qu'ils pourraient envisager pour l'amélioration de cette zone. À partir de cette concertation, cette société fera parvenir à la ville une proposition d'aménagement. Cette manifestation aura lieu le 3 septembre 2016 et, entre autres activités, elle proposera une visite du tunnel de Tridel. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de la commission.

7. **Manifestation CFR – point de situation**

La sous-commission s'est réunie sur le site de la Rouvraie, il y a une quinzaine de jours, afin de d'esquisser ce que pourrait être l'organisation de cette manifestation. Un flyer a été proposé aux membres de la commission qui a été approuvé moyennant quelques modifications. Madame Gonin en fera la correction et le soumettra aux membres pour sa validation définitive. Madame Gerardi propose que, plutôt que d'accueillir les parents dans le hall, par classe, ce qui engendrerait un certain chaos par rapport au nombre de personnes susceptibles d'être présentes, elle propose que nous donnions aux parents un plan de l'établissement et que ceux-ci se déplacent librement sur les lieux pour terminer dans la classe respective de leur enfant. Cela permettrait aux membres de la commission de présenter la COE avec plus de calme et de sérénité. Une ou deux séances supplémentaires devront avoir lieu afin de finaliser complètement cette manifestation. La commission donne plein pouvoir à la sous-commission dans l'organisation de celle-ci.

La sous-commission se réunira à nouveau le 13 juin à 18h30 sur le site.

8. **Réfectoire d'Entre-Bois – nouvelle organisation pour la rentrée 2016-2017, retour de Monsieur Olivier**

Jusqu'à présent, c'est l'entreprise Eldora qui gérait la fabrication des repas de, sur place, l'établissement. Monsieur Vincent, responsable de la cafétéria, quittant son poste à la fin de l'année scolaire utilisant son droit à la retraite après une prolongation d'activité d'une année, la ville en profite pour une nouvelle organisation. En effet, la cafétéria étant largement déficitaire depuis plusieurs années, c'est la ville qui en épongeait le déficit. Dès la rentrée scolaire prochaine les repas seront livrés et non plus fabriqués sur place. Il s'agira d'une cuisine de finition s'est-à-dire que les repas seront uniquement réchauffés à Entre-Bois. Une autre conséquence de cette restructuration est que la boulangerie, également gérée jusqu'à maintenant par Eldora, sera supprimée. D'autres contacts devront être pris afin de pérenniser ce service.

La cuisine d'Entre-Bois sera partiellement démantelée et ne subsisteront que les éléments utiles à son fonctionnement futur.

9. **Divers – concours clip vidéo de Lausanne – <http://www.lausanne.ch/ecrantotal>**

Monsieur Hautle nous fait part de diverses informations reçues par la ville de Lausanne. Ces informations figurent toutes en pièces jointes de ce procès-verbal.

Retour du conseil d'établissement par Madame Paillard qui a participé au conseil des élèves et qui a eu pour thème principal l'incivilité dans les écoles. Les élèves pensent que de faire participer les auteurs aux frais liés aux dégâts engendrés par les trivialités pourrait être bénéfique. La dénonciation, par contre, ne semble pas être une bonne option tant les pressions peuvent être quelquefois difficilement supportables. Ils souhaiteraient que les Directeurs, éventuellement les doyen-nes, passent dans les classes afin de faire de la prévention et parler du problème des déprédations.

Ils souhaitent également que les enseignants respectent plus le matériel afin de donner l'exemple et qu'ils marquent plus d'intérêts pour leurs élèves.

Ils constatent également que les concierges ne sont pas toujours revalorisés dans le travail qu'ils effectuent au quotidien et que ceux-ci ne sont pas toujours très respectueux des élèves non plus. À noter que les élèves de C.F. Ramuz, EB, eux, sont pleinement satisfaits de leur concierge.

13000 élèves feront leur rentrée en août et 93 % des places disponibles dans les établissements lausannois sont repourvues. L'anglais sera introduit cette année pour les classes de 8^{ème} année.

Monsieur Tosato quitte la présidence du conseil des établissements.

A noter que la ville examine un nouveau règlement concernant le processus d'élection et les statuts des commissions d'établissements.

La séance est levée à 21h30

Prochaine commission d'établissement le lundi 12 septembre 2016 à 19h30 à la cafétéria d'Entre-Bois.

La secrétaire :